Dernière Heure
(NOS DEPECHES)

M. Poincaré à Londres

La soirée du Président

M. Poincaré a assisté ce soir à un grand dîner offert par sir Edward Grey, au Foreign Office. Aucun discours n'a été prononcé.

A 9 heures 45 il s'est rendu, au milieu des acclamations de la foule, au bal de la Cour à Buckingham Palace.

Un Conseil de Cabinet

LES MINISTRES ANGLAIS TIENNENT TROIS REUNIONS EN HUIT JOURS

Londres, 26 juin.

Le « Daily Telegraph » signale qu'un conseil de cabinet a eu lieu après la visite de M. Poincaré au Guild-Hall.

C'est la troisième réunion tenue par le cabinet depuis huit jours, cette circonstance fait l'objet de nombreux commentaires dans les milieux politiques ; selon certains bruits, elle serait la conséquence des modifications qui se sont produites dans la situation en Orient.

Interview de M. Poincaré

Londres, 26 juin.

M. Poincaré a fait à un rédacteur de l'« Agence Reuter », les déclarations suivantes :

« La visite que je suis venu rendre à Sa Majesté, le roi George est pour moi une occasion unique de témoigner, au nom du peuple français, le sentiment qu'a notre nation tout entière pour le fils de ce souverain glorieux, sous les auspices duquel a été fondée cette amitié si fructueuse, qui unit la France et la Grande-Bretagne.

« Ce n'est pas seulement en Europe, mais partout dans le monde, que les vagues agitées du l'Océan rapprochent et unissent, dans un constant échange d'idées et d'intérêts, les côtes des deux grandes puissances coloniales.

« N'est-il pas dans la nature des choses, que ces deux peuples de la Grande-Bretagne et de France marcheront toujours côte à côte, pour le progrès et la civilisation, et pour le maintien de la paix du monde ?

« Jamais, peut-être, n'ont été plus clairement démontrés la nécessité et l'avantage de cette solidarité, qu'au cours des événements récents.

« Jamais un Président de la République française, ne trouvera un moment plus propice, pour apporter les salutations sincèrement cordiales d'une nation amie, au souverain qui maintient avec tant de sagesse et de probité les nobles traditions de sa race. »

Importantes conférences

Londres, 26 juin.

Ce matin, tandis que le Président de la République se rendait à Windsor, une importante conférence avait lieu au Foreing-Office, entre MM. sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, sir Nicholson, sous-secrétaire d'Etat permanent aux affaires étrangères, Pichon et Paul Cambon.

Dans l'après-midi, un autre entretien avait lieu au palais Saint-James entre les hommes d'Etat précités, auxquels s'était joint M. Poincaré.

Ce soir, on déclarait officiesement que les conversations qui ont eu lieu ont démontré que l'Angleterre et la France sont en accord complet sur toutes les questions dans lesquelles les deux pays sont intéressés.

La future reine d'Angleterre

Londres, 26 juin.

Dans une correspondance datée de Londres, la « Gazette de Cologne » annonce qu'il est question des maintenant de marier le prince de Galles. Ce journal prétend que les princesses ayant le plus de chances semblent être la deuxième fille du tsar et la fille du prince héritier de Roumanie.

Le première de ces unions serait particulièrement favorisée par la reine Alexandra ; l'autre le serait, au contraire, par la reine Mary.

Un vol important

à l'Hôtel des Ventes de Paris

Paris, 26 juin.

Un vol important a été commis aujourd'hui, vers midi, à l'hôtel Drouot, où étaient exposés les bijoux ayant appartenu à Mme X..., qui devaient être vendus demain.

En partant, ce matin, les gardiens avaient fermé la salle d'exposition ; quand ils revinrent à deux heures, les clefs étaient sur la porte. En pénétrant dans la salle, on s'aperçut qu'une grande vitrine où avaient été déposés les bijoux avait été fracturée.

Les malfaiteurs ont emporté : un collier de soixante et une perles avec fermoir en brilliants ; une boucle d'oreille avec grosse perle, une autre en brilliants ; huit bagues avec diamants et perles ; une épingle de coiffure avec brilliants ; un coulant également en brilliants.

Le montant du vol dépasse cent mille francs.

Au moment où a été commis le cambriolage, on a vu trois jeunes gens, correctement vêtus, dans le couloir qui mène à la salle d'exposition. Ils se sont en allés lentement, cherchant à donner l'impression de simples visiteurs. Ce sont certainement les auteurs du vol.

La sûreté, prévenue, est sur leur piste.

Chez les Mineurs de la Loire

Une entrevue

Saint-Etienne, 26 juin.

Une troisième entrevue des délégations des ouvriers mineurs et des directeurs des Compagnies, pour la renouvellement des conventions minières, a eu lieu cette après-midi, sous la présidence du préfet de la Loire.

Elle a pris fin à huit heures du soir, sans avoir pu aboutir.

La situation demeure très tendue, les directeurs se refusent à faire droit aux principales demandes des ouvriers.

Un obus éclate

Deux artilleurs tués; quatre blessés

Tarbes, 26 juin.

Aujourd'hui à six heures trente, le quartier Soult a été le théâtre d'un grave accident.

Deux artilleurs ont été tués et effroyablement mutilés par l'explosion d'un obus qu'ils manipulaient ; deux autres ont reçu des blessures très graves.

De l'enquête à laquelle s'est livré le correspondant de l'« Agence Fournier » il résulte que ce accident est dû à une série d'imprudences, commises par les deux victimes qui ont été frappées à mort.

En effet, mardi dernier, un maître pointeur dit d'artillerie, nommé Dumail, rapportait du camp de Ger où des tirs venaient d'avoir lieu, un obus non éclaté, ayant ramassé cet engin sur la ligne de tir, malgré les ordres formels.

Il se rendit au quartier, afin de le vider, pour en faire un candélabre.

L'opération étant délicate, Dumail s'adressa au chef d'artillerie du parc, nommé Mertiquet, qui convoqua pour dix heures.

Les deux hommes se mirent aussitôt au travail, mais la ceinture en cuivre de l'obus résistant, ils voulurent la présenter au feu de la forge.

Le forgeron les repoussa en leur disant : « Eloignez-vous donc, je ne veux pas recevoir votre poureau dans la figure ! »

Dumail et Martiquet, non sans se moquer un peu, placèrent alors l'engin sur un étau et commencèrent à limer la ceinture rebelle.

Une terrifiante explosion se produisit.

On accourut et un spectacle horrible s'offrit à la vue des personnes attirées par le bruit de l'explosion.

Huit hommes gisaient à terre dans un nuage de fumée, au milieu des débris de chair et de flaques de sang.

Seulement étourdis, quatre en relevèrent sans blessures, mais deux étaient morts et deux autres grièvement blessés.

L'atelier avait sa toiture défoncée, les vitres brisées et offrait un spectacle lamentable.

Les cadavres de Dumail et de Martiquet étaient horriblement mutilés.

L'oeil de l'obus avait traversé du part en part la poitrine du premier et un bras était littéralement décbiqueté ; le thorax du second était broyé.

Les artilleurs Deubas et Dubaucan étaient relevés avec des contusions et une fracture du poignet droit.

Ils furent transportés à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

Deux autres hommes portent également des blessures, mais superficielles.

Les familles des victimes ont été prévenues télégraphiquement.

On sait que l'explosion de l'obus a été provoquée par la chaleur qui se dégageait du limage.

Les Crédits pour le Maroc en 1913

Pour répondre au voeu exprimé par le Parlement lors du vote des crédits sollicités pour régulariser les dépenses supplémentaires relatives au Maroc en 1912 et conformément aux engagements pris à cette occasion par le gouvernement, M. Charles Dumont, ministre des Finances, vient de soumettre à la Chambre un projet de loi portant ouverture des crédits reconnus nécessaires pour pourvoir en 1913 aux besoins de l'occupation du Maroc. Les dépenses prévues élèvent à 212,238.240 francs.

Le gouvernement avait pensé à solliciter la création de chapitres spéciaux auxquels eussent été imputées les dépenses du Maroc à l'exclusion de toutes autres. Mais les dépenses effectuées et engagées pendant la partie de l'année déjà écoulée ayant dû être imputées aux chapitres normaux du budget, et le paiement en ayant été fait sur ces chapitres, il n'a pas été possible, sans aller au-devant de difficultés d'ordre administratif et de complications d'écritures, d'inscrire les prévisions dont il s'agit à des chapitres spéciaux pour le Maroc. Elles ont donc été réparties entre les chapitres normaux du budget auxquels elles peuvent être rattachées suivant leur nature.

Les prévisions s'élèvent, pour le département de la guerre à 211.903.290 francs et correspondent à deux catégories de dépenses distinctes.

L'une comprend les dépenses supplémentaires d'entretien des divers éléments constitutifs du corps d'occupation en 1913 (troupes métropolitaines et coloniales, formations auxiliaires mixtes et troupes auxiliaires marocains), et les dépenses de fonctionnement des services. Les dépenses de cette catégorie « montent à 137.563.485 francs. Cette somme représente la différence entre les dépenses pleines d'entretien de tous ces éléments au Maroc et les prévisions budgétaires inscrites aux divers chapitres du budget pour l'entretien en France ou en Algérie, l'une de ceux de ces éléments qui, ayant été prélevés sur les cadres légaux des services étaient imitée de la métropole ou de l'Algérie-tunisie, n'y ont pas été remplacés jusqu'à présent ou ne sont pas appelés à l'être en 1913.

La seconde catégorie de dépenses, qui s'élève à 74.339.805 francs, concerne les dépenses de première installation c'est-à-dire celles qui, en raison de leur nature même, ne sont pas appelées à se renouveler les années suivantes dans les mêmes proportions qu'en 1913.

En outre, un crédit de 235.000 francs est demandé pour la marine.

DANS LA RÉGION

Mouvement gréviste

CHEZ LES MINEURS DE LIEVIN

Jeudi après-midi, M. Simon, directeur général, a reçu une délégation qui lui a soumis la réclamations des grévistes.

Il lui fut répondu qu'une affiche serait apposée dans les puits, indiquant aux ouvriers que les longues coupes sont et restent facultatives.

Les délégués, en se retirant, ont annoncé qu'ils allaient en référer aux grévistes dans une réunion qui serait tenue jeudi soir et au cours de laquelle ils seraient appelés à se prononcer par bulletin secret, pour ou contre la continuation du chômage.

Les grévistes des fosses 2 et 5, au cours de la réunion tenue jeudi soir, après avoir entendu la réponse de la Compagnie, ont, par bulletin secret, voté, par 276 voix pour et 79 contre, la continuation du chômage qu'ils cherchent à étendre aux autres puits.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Le Comité du Monument Georges ROBERT

s'est réuni hier à Lille

Le comité du monument Georges Robert s'est réuni hier soir, à Lille, dans les bureaux du C. R. C. I. A.

M. Georges Petit, président de la Commission permanente, présidait en l'absence de M. le sénateur Maxime Lecomte, qui a accepté la présidence effective du comité.

Dans la très nombreuse assistance on remarquait MM. de Lauwereyns, Aldebert, Assoignion, F. Carres, Fanyau, Duvillier, Stévenart, Edgar Boutry, Oscar Petit, Jules Boulogne, André Fage, Fage, Boivin, Malaquin, Daulricourt, Lagrillère-Beauclerc, Fouquart-Lelou, Délossé, Délossé fils, Jouretz, Lebrun, Nadaud, Paul Dauly, Barit, Picard, etc., etc.

Plusieurs personnalités avaient adressé au comité des lettres d'excuse.

M. Georges Petit renouvelle à M. Lucien Robert, frère de Georges Robert, qui est venu de Tours, l'expression de ses sincères condoléances. Toute l'assistance s'associe à ses paroles.

M. F. Correz donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Parmi les lettres d'excuses, dont M. Aldebert, secrétaire général du comité, donne ensuite communication, il en est une dans laquelle M. Maxime Lecomte, retenu à Paris par une réunion de Commission, annonce qu'il s'est rendu avec son ami M. Paul Bertez, près de M. Bourgeois, à qui il a demandé d'accepter le présidence d'honneur du Comité.

L'acceptation de M. Beourgeois peut être considérée comme certaine.

Parmi les personnes qui ont accepté de faire partie du comité d'honneur figurent MM. Trépont, Hayez, Bersez, Debierre, Auguin Polié, Ribot, Scullort, Trystram, Georges Polié, Dron, Defonlaine, Pasqual, Goislain, Vincent Cousin, Hennion, Vancauwenberghe, Lyon, Tilree, Delcroix, etc., etc.

Nous citons d'ailleurs ces noms un peu au hasard et nous publierons incessamment la liste complète des membres du Comité d'honneur et du Comité d'exécution.

M. Georges Petit annonce à l'assemblée que le montant des souscriptions s'élève actuellement à la somme de 2.700 francs.

L'assemblée décide, après un échange de vues, que le monument à la mémoire de Georges Robert se composera d'une stèle surmontée d'un buste en bronze, et que ce monument sera érigé à Lille. Elle réserve le choix de l'emplacement.

On décide en outre de publier une plaquette dont la couverture s'adornera de la reproduction du buste et dans laquelle seront réunis la biographie de Georges Robert et les principaux articles consacrés au regretté rédacteur en chef du « Progrès du Nord ».

La prochaine réunion du Comité aura lieu à Lille, le fer mercredi d'octobre, à 11 heures du matin.

Au Conseil supérieur des Beaux-Arts

L'ATTRIBUTION DES PRIX AUX ARTISTES DES DEUX SALONS

Paris, 26 juin.

Le conseil supérieur des Beaux-Arts a procédé à l'attribution des récompenses décernées par l'Etat aux exposants de l'un ou de l'autre salon.

Le prix national d'une valeur de 10.000 francs a été attribué à M. Jules-Emile Zeigg, auteur de la « Terre » (Salon des artistes français). M. Zmigg est originaire de Montbéliard (Doubs).

Des bourses de voyage d'une valeur de 4.000 francs ont été accordées aux artistes dont les noms suivent :

Peinture. — M. Jules-Arthur Joela, de Saint-Omer (Pas-de-Calais) : « Chez les Petites-Sœurs des Pauvres » et « Marchandes d'Oranges en Flandre ». (Artistes Français).

M. Grégoire-Nicolas Finez, originaire de Saint-Saulve-les-Valenciennes ; « Sortie de l'Ecole » et « Aimez-Vous ». (Artistes Français).

Sculpture. — M. Vendémiaire Ravyl, originaire de Valenciennes (Nord) ; « Un Groupe de plâtre ». (Artistes Français).

CONCOURS

de la Société centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais, à Arras, les 12, 13 et 14 Juillet.

La Société centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais organise à Arras les 12, 13 et 14 juillet 1913, son concours annuel qui comprendra indépendamment des catégories habituelles, animaux reproducteurs, jumenta poulinières, produits, enseignement agricole scolaire, instruments et machines :

Un concours de bonne tenue de ferme.

Un concours de bonnes fermières destiné à récompenser les fermières qui se seront distinguées dans la conduite de la basse-cour et de la laiterie, dans la tenue de la comptabilité agricole et ménagère et dans la direction des différents services intérieurs de l'exploitation ;

Une exposition des applications de l'électricité à l'agriculture.

Cette dernière manifestation du plus haut intérêt, organisée dans un centre particulièrement favorable au développement des emplois de l'électricité, permettra aux agriculteurs de voir fonctionner un grand nombre de machines actionnées par des moteurs électriques à courant triphasé fourni par les Sociétés électriques de la région. Elle sera complétée par une importante exposition de moteurs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. L. Malpenex, secrétaire général de la Société, directeur de l'Ecole d'agriculture du Pas-de-Calais, à Berthonval.

Un mineur tué sous un éboulement

A FLERS-EN-ECREBIEUX

Le mineur Rousseau, dit le Boson marié père de huit enfants, a été pris sous un éboulement à la fosse N°3 des mines de l'Escarpelle, à Flers-en-Escrebieux.

Il a succombé des suites d'une fracture de la colonne cervicale.

Al'Exposition de Gand

Le « Journal Officiel » vient de publier la liste des membres du jury international de l'Exposition universelle de Gand pour ce qui concerne les groupes et les classes constituées en vue de la participation à cette Exposition.

Le Congrès constitutif

de l'Union départementale des Syndicats Ouvriers du Nord

M. Georges Yvetot, de la C. G. T., consacre dans la *Bataille Syndicaliste*, un long article au « Congrès constitutif de l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord » qui a eu lieu à Lille dimanche.

D'après M. Yvetot, 702 syndicats sur 168, comprenant 101.583 syndiqués, étaient représentés au Congrès.

Après avoir adopté un ordre du jour présenté par M. Saint-Venant, au nom des ouvriers chapeliers et des ouvriers de « l'alimentation » « contre les manœuvres gouvernementales de réaction vis-à-vis de l'organisation ouvrière, et surtout contre le projet Chéron », les auditeurs prirent connaissance d'un rapport sur la situation des organisations représentées au Congrès et leur force numérique.

Puis on passa à la discussion des statuts de l'Union départementale.

Cette discussion fut, paraît-il, très animée et toujours courtoise, voire amicale. Mais M. Yvetot ne nous en énumère pas les détails.

« Qu'on sache seulement, écrit-il, que l'Union départementale du Nord est constituée, bien vivante ».

« Les deux brûlantes questions, vous le pensez bien, ajoute-t-il, étaient : 1° la R. P. ; 2° la cotisation ».

Préalablement le délégué de la C. G. T. avait rappelé que Lille était, en matière syndicale, « le centre même, la citadelle de cette fameuse R. P. ».

Il s'était plaint, par surcroît, avec quelque mélancolie, des « méchancetés » proférées par les adversaires de la C. G. T., contre « les syndicalistes révolutionaires qui, par principe, par justice, par raison fédéraliste ont toujours refusé et refuseront toujours la Représentation Proportionnelle ».

Les choses menaçaient donc du mal tourner. Eh bien, rassurez-vous, Elles tournèrent fort bien. Tout au moins tournèrent-elles suivant le désir de M. Yvetot.

La proposition formulée par celui-ci contre la R. P. fut adoptée par 63 voix. Il y eut vingt-trois voix contre et trois abstentions.

M. Yvetot qui venait de remporter une brillante victoire ne voulut pas triompher avec éclat, il réservait même aux partisans de la R. P. une petite compensation. « Sur ma proposition, notez-le aimablement, le Congrès consentit à spécifier « qu'en dehors des exceptionnels, en des circonstances très graves, engageant matériellement et moralement l'Union départementale, la commission administrative aviserait à l'effet d'user de la R. P. ».

On peut être plus clair, on n'est pas plus aimable.

Le question de la cotisation provoqua une « chaude discussion ». On finit par adopter le chiffre de 0 fr. 02 centimes par membre et par mois.

On constitua ensuite le bureau de la nouvelle Union. M. Saint-Venant fut nommé secrétaire : M. Bondues, secrétaire-adjoint ; M. Debaisieux trésorier, et M. Flament trésorier-adjoint.

Le plus dur de la besogne était accompli. Il ne restait plus qu'à voter divers vœux d'importance secondaire. Ce fut vite fait. Ainsi se termina ce Congrès que M. Yvetot qualifie de mémorable et dont les résultats ont dû combler de joie la C. G. T. en général et en particulier M. Georges Yvetot, qui ne s'attendait pas à un succès aussi complet.

P.-T. P.

Deux enfants brûlés vifs

A LIÉVIN

Le jeune Henri Bernard, âgé de 4 ans, demeurant cité du numéro 3 des Mines de Liévin, qui tombe dans un chaudron d'eau bouillante, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, n'a pu survivre à ses brûlures, il expira quelques heures après.

A SALLAUMINES

La petite Berthe Mouche, 3 ans, demeurant cité de la Vertu, en s'amusant avec un tisonnier rougi communiqua le feu à ses vêtements.

A ses cris, ses parents accoururent, mais malgré le soins qui lui furent prodigués, elle expira après d'atroces souffrances.

Brevet élémentaire

Jeunes Filles

A Lille

Sont définitivement reçues :

Mlles Abry, Allely, Allemand, Ammeux, Antoine, Augem, Baillon, Balembois, Bardoux, Barthélemy, Beaurepaire, Beausang, Beauvois, Becquet, Beeusaert, Marie-Louise Béghin, Bellon, Louise Bernard, Bertrand, Besième, Beugnies, Bourrier, Blomme, Marie Bodart, Marguerite Bodart, Madeleine Boddaert, Boët, Boissog, Bonvoisin, Boscheon, Boulaet, Bouly, Bricnant, Bricout, Broit, Bryère, Brigo, Buisine, Cabochie, Caby, Caillet, Calco, Cappelle, Carlier, Carres, Castelain Alice, Claire Castelain, Cauchy, Causaert, Champillou, Charrier, Chombart de Lauwe, Claro, Coin, Constant, Coutel, Crespel, Crinque, Dacye, Danette, Darchez, Debaene, De Breyne, Descampa, Denise Declercq, Marie Declercq, Defretin, Degans, Debaene, Delacroix, Hélène Delannay, Mathilde Delay, Delcurde, Delcarde, Delecaut, Pauline-Eugénie Delerue, Delerouelle, Delesalle, Julia Delobel, Deloux, Delsenne, Demogeot, Demyn, Germaine Dessaint, Destombes, Devulder, Gilberte Dhelin, Dieu, Docquier, Dolignies, Hélène Douay, Droulin, Druon, Duban, Dubrulle, Sacré, Sergeant, Smeers, Taminiaux, Tancré, Tatinclaux, Thieffry, Thiondelet, Timmermans, Tricat, Vagenay, Martha Vaillant, Vanbeceleare, Vangehuchten, Vasseur, Vast, Venconnuerberk, Verhelle, Veillemot, Wattrelos, Weil, Woestelandt, Woitrain.

Les examens seront terminés aujourd'hui.

A Arras

Ont été admises définitivement :

Mlles Amoureux, Ancel, Bacq, Bacqueville, Barnery, Bauel, Beaumont, Bentz, Berthau, Birembaut, Blanchard, Blondel, Bocquillon Simonne-M., Borne, Brassart, Bruunis, Bréhet, Coby, Caffart, Caron Elodie, Caron Marthe, Chemin, Coint, Cornu Cousin, Cresson Raymonde, Cresson Valentine, Crignon, Culliez, Daniel, Delèvre, Debepiot, Delattre, Delemarre Berthe, Delepoutle, Delétaille, Dettry, Delmarre Marguerite, Dépaus Marguerite, Déprez Rose, Derichourt, Dezilleux, Dièvel, Dorez, Druon, Dubois, Dubus Raymonde, Dubus Renée, Ducroeq, Dufresne, Duplre, Dupuiche, Duquénoy, Elmck, Fauquembergue, Fistié, Fleury, Fouquez, Frotté, Georges, Goret, Héaulme, Hennart Héboocque, Herbin, Jacquemin, Joire, Lacheretz, Laplace, Leclercq Lecomte, Leduc, Legay, Lejeune, Lelou, Lelong Yvonne, Lemaire, Leroux Andrée, Leroux Yvonne, Leroy Blanche, Leroy Henriette, Leroy Julienne, Lélienne, Lelombe, Leu, Lheureux, Loir, Louvin, Malbranque, Manikez, Mauduit, Mayeur, Mouriot, Michel, Moulin, Moulon, Olivier, Passelecq, Pétain, Pecavet, Piaté, Plouvier, Plouvin, Poeyez, Pronier, Preudhomme, Quinion, Rivies, Rasturné, Richir, Ricq Marguerite, Ricque Suzanne, Rogez, Sauvage, Simon, Sion, Soudain, Stassens, Sy, Therry, Thiret, Thomas Germaine Thomas Yvonne, Tranchant, Vasseur, Villette, Voyez.

A Saint-Omer

Toutes les candidates proclamées admissibles mercredi viennent, sauf une, d'être définitivement reçues.

Chez les Mineurs

Mouvement gréviste aux Mines de Liévin

Mercredi soir, les ouvriers des puits numéros 2 et 5 qui, le matin, avaient refusé de prendre le travail réclament que la Compagnie supprimât les longues coupes, ont tenu une réunion sous la présidence du délégué-mineur Degréaux. Ce dernier a exposé la situation et après lui, M. Fiévet, délégué-mineur a pris la parole.

Des délégués désignés se rendirent auprès de M. Roy, ingénieur, qui ne put sans en avoir référé à la Direction, leur donner réponse ce qui amena les ouvriers à décider de continuer à chômer.

Le nuit de mercredi à jeudi, fut très calme, mais vers 4 heures du matin des rondes circulèrent à travers les cités ouvrières pour inviter les mineurs à ne pas se rendre à la mine.

Hier matin, on comptait au puits numéro 2, une centaine de manquants sur 450 et à celui numéro 5, environ 200 sur 650 occupés à la coupe du matin.

Dans la journée, les grévistes ont tenu une nouvelle réunion.

La Fondation Carnegie

Sous la présidence de M. Emile Loubet, président, la commission de la Fondation Carnegie s'est réunie au ministère de l'intérieur, le 24 juin courant.

Elle a décerné les récompenses suivantes :

Département du Nord: Médaile d'argent et allocation d'une somme de 300 francs, M. Serrure, de Lille.

Médaille d'argent et allocation d'une somme de 1.000 francs, M. Manouvrier, de Landrecies.

Médailles de bronze : MM. Desrumeux, de Bondues, avec allocation de 1 000 francs ; Leroy, d'Estaires, avec allocation d'une somme de 500 francs ; Leurdon, de La Madeleine-les-Lille, avec allocation de 300 francs.

LILLE

Une mort mystérieuse

UN COUP DE CLEF QUI A DE FACHEUSES CONSÉQUENCES
LES RESULTATS DE L'AUTOPSIE

Le Parquet vient d'ordonner une enquête sur une affaire qui paraît assez grave et qui dans la rue de la Halloterie a provoqué une émotion très vive.

UNE DISCUSSION ENTRE PARENTS

Il y a exactement trois jours, M. Lamour, commissaire de police du 1er arrondissement, recevait à son bureau rue du Fresnes la visite de Mlle Marie Gontier, 44 ans, blanchisseuse, rue de la Halloterie, 19, qui très émue lui fit la déclaration suivante :

« J'habite avec mon père et ma mère. Or, mon frère, Victor Gontier, et sa femme, bien que n'ayant qu'un enfant, avnient l'habitude de venir à la maison demander des secours. Excédés par ces nombreuses demandes, mes parents leur intimèrent l'ordre de ne plus leur rendre visite. Le 14 juin, vers onze heures et demie du soir, mon frère est venu pour obtenir quelques explications. Mais mon père se refusa à l'entendre. C'est alors que ma belle-sœur, qui attendait à la porte s'avança pour me frapper. Je me suis retirée brusquement et j'ai pu éviter le choc. Elle s'élança sur mon père et lui porta deux coups de clef. Grièvement blessé au visage, mon père dut se réfugier dans sa chambre. Comme il refusait de porter plainte et que son état inspire aujourd'hui de vives inquiétudes, je me suis permis de venir vous en aviser ».

LES TEMOIGNAGES

Le magistrat avait été voir la victime et se disposait à accomplir toutes les investigations nécessaires, quand il apprit que M. Gontier, qui était âgé de 68 ans, venait de succomber. Sans tarder il en informa le Parquet et M. Delale, juge, ouvrit une instruction, laissant à M. Lamour le soin de recueillir les dépositions des témoins qu'il avait déjà convoqués.

Interrogée la première, Mme Anna-Fernande Gontier, née Ronce, ouvrière de fabrique, rue de la Halloterie, accusée d'avoir frappé le vieillard, déclara :

« Nous étions, dit-elle, mon mari et moi, à l'estaminet « Aux Quatre Couronnes », quand Paul Gerster, qui loge chez mon beau-père, entra dans le débit. Il se prit aussitôt, du querelle avec mon mari. Voulant éviter toute effusion de sang, mon mari ne répondit pas. Mais, vers onze heures et demie, en sortant, il se rendit chez son père pour obtenir des explications. Ma belle-sœur vint ouvrir. Mon mari entra dans le couloir et eut une discussion avec son père. Soudain, je remarquais que la discussion s'engageait sur un mauvais terrain. Mon beau-père sauta à la gorge de mon mari. Je me suis avancée pour les séparer et j'ai porté involontairement des coups de clef à mon beau-père. J'avais deux clefs à la main : l'une était celle du couloir, l'autre celle de mon appartement. Je regrette de l'avoir blessé ; mais, je la répète, c'est involontairement ».

Entendue à son tour, Mlle Léontine Aubert affirma avoir vu la belle-fille se jeter sur son beau-père et le frapper violemment.

Ayant ensuite recueilli la déposition de M. Paul Gerster, pensionnaire de M. Gontier, qui déclara ne pas avoir remarqué de blessure sur le visage du vieillard à l'issue de l'altercation, M. Lamour interrogea enfin M. Victor Gontier, fils de la victime.

Sa déclaration fut à peu près identique à celle de sa femme. Il ajouta toutefois que s'étant rendu chez son père, après la querelle qu'il avait eue avec Paul Gerster, il avait dû lui à la porte. C'est alors que sa femme était intervenue pour le protéger contre la fureur de ses parents. Il n'a pas vu si sa femme avait porté des coups de clef à son père.

L'AUTOPSIE

Mis en possession de ces renseignements, jeudi matin M. Delale a immédiatement fait procéder à l'autopsie du cadavre. Cette opération a eu lieu hier soir à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine par les soins de M. Dutilleul, médecin-légiste.

Les constatations de M. Dutilleul ne disculpent pas complètement Anna-Fernande Gontier, mais restreignent toutefois considérablement sa responsabilité.

Le médecin-légiste a remarqué sur le corps du vieillard, lequel paraissait beaucoup plus vieux que son âge, qu'une petite blessure au-dessus de la paupière gauche. Cette blessure était insignifiante par elle-même ; malheureusement elle ne tarda pas à se compliquer d'une infection purulente qui atteignit bientôt le cuir chevelu et toute la tête. Le coup de clef n'est donc qu'une cause indirecte de la mort de M. Gontier.

UN LILLOIS DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A LONDRES

M. Phalempin, notre concitoyen, ancien élève de l'Ecole supérieure de Lille, membre de l'association des Anciens élèves de cette école, vient d'être décoré par M. Poincaré, comme président de la Chambre de Commerce Française et ancien combattant de 1870-71, armée du Nord.

M. Phalempin se trouvait en Australie lors de la déclaration de guerre en juillet 1870, et il revint à Lille pour prendre du service dans l'armée Faidherbe.

Toutes nos félicitations au nouveau légionnaire.

UNE EXPLOSION RUE DES PRIMEURS

Dans la matinée d'hier, vers onze heures, un réchaud à essence que M. Georges Bonnerwe, boucher aux Halles Centrales avait déposé sur la table dans son appartement rue des Primeurs, 5, a fait explosion. Le feu qui s'était communiqué aux tapisseries et aux tentures, a été rapidement éteint par le sergent Laporte, du bataillon des Sapeurs-Pompiers, assisté de quelques voisins. Dégâts, 200 fr.

DANS LA POLICE

Les membres de l'Association Amicale de la police se sont réunis mercredi soir et ont procédé à l'élection de six membres de la commission.

Ont été élus : MM. Decorne, sous-inspecteur ; Soileux, brigadier ; Deffrennes, sous-brigadier de la sûreté ; Toussart, secrétaire ; Declercq, Cauchet. En outre, MM. Lafils, brigadier ; Legrand et Brunel, furent désignés pour assister au Congrès des Amicales de la police, qui aura lieu prochainement à Paris.

NOS ARTISTES

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyenne, Mlle Marguerite Butruille qui, on s'en souvient, emporta brillamment le premier prix de comédie aux concours du Conservatoire année 1912, vient d'être engagée au Théâtre municipal de Rouen pour la saison 1913-1914.

AU CONSERVATOIRE

Voici la liste des personnes étrangères qui viennent d'être désignées pour faire partie du jury des concours du Conservatoire (1913) ; MM. Ruef, professeur au Conservatoire de Paris (harmonie, piano et orgue) ; Chapuis, professeur au Conservatoire de Bruxelles (chant, harmonie, piano) ; Voters, professeur à Paris (piano, cours supérieur des jeunes filles) ; Ricardo-Vines, id. ; Borwet, professeur à Paris (instruments à cordes), et Raymond Marthe, professeur à Paris, id.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

La Société de Géographie organise pour les 20 et 21 juillet une excursion dans le Portiboeu : Abbeville, Saint-Riquier, Rue et St Valéry-sur-Somme.

Les inscriptions sont reçues au siège de la société.

CHAMBRE ARBITRALE DE LILLE

Les commissions désignées à l'assemblée générale du 18 juin se sont réunies ce jour pour l'élection du bureau de la Chambre arbitrale. Ont été nommés : président, MM. P. Dumortier ; vice-présidents, Ed. Verley, Naveau ; trésorier, Maurice Pollet ; secrétaire, Henry Delcroix.

Assesseurs pour les grains : Vandroy, Favier, Golberg, Lucien Bassez.

Pour les minoteries : MM. Georges Schotsmans, Bataille, E. Desprez, Dubart.

Pour les orges et malts : MM. P. Crespel, Liénard, Benjamin Degrason, Léon Ninive.

Pour les huiles : MM. Leporcq, Ch. Deneck, Vandermesch.

Pour les engrais et nitrates : MM. Fernand Legay, Paul Collin, Bellois, Raoul Wagner.

Pour les amidonniers : MM. Cousin, Paul Lecomte.

Pour les savonniers et glycérines : Gedenne, Delerue.

Conseil de guerre

Séance du 26 juin 1913

Caissat, Léonce, territorial, classe 1890, recrutement d'Avesnes, insoumission, six mois de prison, défenseur, Me Danel. — Derulle, Louis-Charles, recrutement de Béthune, insoumission, un mois de prison, défenseur, Me Danel. — Desclignies, Louis-Joseph, soldat de service auxiliaire, vol militaire, un an de prison (sursis), défenseur, Me Le Roy. — Mercier, Joseph-Augustin, jeune soldat, classe 1896, recrutement d'Arras, insoumission, six mois de prison, Me Le Roy. — Damette, Florimond-Zéphyr-Joseph, tambour réserviste, 110e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, deux mois de prison, défenseur, Me Gobert. — Aernoute, Camille-Charles, réserviste, classe 1893, recrutement de Douai, insoumission, six mois de prison (sursis), Me Gobert.

CONCERT POPULAIRE A L'ESPLANADE

Voici le programme du 10e Concert, qui sera donné au kiosque du Rond-Point de l'Esplanade, dimanche 29 juin, de 4 à 5 heures du soir, par la Musique du Bataillon des Canonniers Sédentaires.

Programme : 1. Aux Bombardiers (J. Dietrain) ; 2. Ouverture de Concert (Caffot) ; 3. Boléro pour clarinette (Bléimad) ; 4. Sevillia, marche espagnole (Montagne) ; 5. Vérenita, ouverture symphonique (Rabin) ; 6. Lucinda, fantaisie (Léo Delibes) ; 7. Première Valse (Durand) ; 8. Marche [illegible] (Van Geel).

SUCREZ VOS FRAISES AVEC
LE SUCRE BÉGHIN